

Interpellation

**Oui à une planification éolienne cohérente et équilibrée !**

---

Le 18 mai 2014, le peuple neuchâtelois devra se prononcer sur l'initiative « Avenir des crêtes : au peuple de décider » et son contre-projet. Les Verts appellent la population de Val-de-Ruz à refuser l'initiative et à accepter le contre-projet. En effet, l'initiative impliquerait d'inutiles votations à répétition, elle ne garantirait pas une planification cohérente et entraverait systématiquement tout projet raisonnable dans les énergies éoliennes.

Au contraire, le contre-projet proposé par le Grand Conseil est issu d'une planification méticuleuse prenant en compte les aspects énergétiques, paysagers, humains, environnementaux et de protection de la faune. Il procède d'une dynamique prudente mais consciente de la nécessité de diminuer notre dépendance envers les énergies fossiles et nucléaires.

L'avenir énergétique de notre canton doit se baser sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Ce n'est qu'en créant un mix composé de différentes sources d'énergie que nous pourrions assurer notre approvisionnement. Grâce au contre-projet, l'énergie éolienne pourrait représenter jusqu'à 20% de la consommation d'électricité de la population neuchâteloise.

Le groupe des Verts rappelle le soutien qu'a obtenu le programme de législature du Conseil Communal sur les deux points suivants : « tendre vers l'autonomie énergétique » et « assurer l'implantation d'un parc d'éoliennes au minimum ».

<p>Le groupe des Verts demande ainsi au Conseil communal de concrétiser ses intentions et de s'engager activement dans la campagne en faveur du contre-projet, pour le profit de toute la population vaudruzienne.</p>
--

Pour les Verts : Christine Ammann Tschopp / 27.01.2014